

---

un mandat sans équivoque en faveur du changement et nous entreprenons maintenant d'amorcer un processus de renouveau national. Trois grands secteurs demandent notre attention dans l'immédiat.

D'abord, nous devons mettre de l'ordre dans nos finances. Nous nous sommes fixé comme tâche prioritaire de réduire le déficit cette année et dans les années à venir. Notre objectif immédiat est de le faire par le biais d'une diminution des dépenses plutôt que par de fortes augmentations d'impôts. Nous sommes déjà sur la voie du progrès. À la suite d'un premier examen nous prévoyons des dépenses et des mesures de recouvrement des recettes permettant de réduire de 12 % le déficit projeté pour la prochaine année financière. Nous voulons au moins tripler ces économies d'ici 1990.

En second lieu, nous entendons redéfinir le rôle du gouvernement afin qu'il fournisse un meilleur cadre pour la croissance et la création d'emplois. Le gouvernement ne doit pas constituer un obstacle pour le monde des affaires. Il doit plutôt créer un climat favorable au changement et aux innovations. Trop d'industries canadiennes sont surréglementées ou surprotégées, non pas seulement à l'égard des importations mais aussi de la concurrence nationale. Nous devons changer cet état de choses. Des programmes conçus pour faciliter les investissements ne devraient pas avoir un effet de distorsion qui aille à l'encontre du résultat recherché. Nos politiques et nos programmes ne devraient pas être interprétés, à l'étranger, comme étant de mauvais augure et donner à entendre que le Canada ne fait pas bon accueil aux investissements, notamment dans le secteur de l'énergie. Par conséquent, nous devons en troisième lieu établir un ensemble stable de politiques aptes à encourager l'investissement et la croissance.

Parallèlement, il est essentiel d'agir pour que le secteur privé puisse prendre de l'expansion et assurer une croissance stable et des emplois productifs. À cette fin, nous encouragerons l'entreprise au Canada. Nous allégerons le fardeau de la réglementation, non pas comme une fin en soi, mais pour libérer les énergies créatrices tant des individus que des sociétés afin qu'ils expérimentent, qu'ils innovent et qu'ils améliorent leurs produits et leurs services à moindre prix.

Dans cette perspective, nous proposerons bientôt d'apporter des modifications à la fois à l'Agence d'examen de l'investissement étranger et au Programme énergétique national de façon à créer un climat nettement plus attrayant pour les investisseurs étrangers. Il est dans notre intention de faire du Canada un pays où les gens d'affaires se sentent plus à l'aise.

Nous avons également l'intention d'accroître nos activités commerciales à l'étranger. Le commerce est vital pour le Canada. Non seulement les exportations représentent près du tiers de notre revenu national mais environ 2 millions de Canadiens travaillent dans des industries qui en sont tributaires, directement ou indirectement. Et pourtant notre performance commerciale est loin d'être à la hauteur. L'un des objectifs fondamentaux de mon gouvernement est donc de faire retrouver au Canada la place qui lui revient aux premiers rangs des nations commerçantes.

Nous savons aussi que nous ne pourrions obtenir des débouchés sûrs à l'étranger sans tenir compte des intérêts de nos partenaires commerciaux qui souhaitent, en retour, avoir un accès au marché canadien. Comme le Canada est le seul grand pays industriel sans libre accès à un marché dont l'importance lui permettrait de faire des économies d'échelle substantielles, nous en sommes parfaitement conscients.